







découlant de la révision des professions FUTUREMEM du

AU – Automaticien/ne avec certificat fédéral de capacité (CFC) – 4 ans

Numéro de la profession 47422







1. Versions

Date	Auteur	Modifications	
18.12.2024	Beat Müggler	Première version traduction française de la version allemande du 05.12.2024	

2. Introduction

Ce document de synthèse sert de guide d'orientation initial pour les groupes d'intérêt souhaitant s'informer sur les modifications concrètes découlant de la révision des professions FUTUREMEM. Dans un document séparé, les principaux aspects sont expliqués et comparés avec le système actuel, applicables à l'ensemble des huit métiers (techniques) MEM de la formation initiale. Le présent document inclut les modifications spécifiques à la profession. Des informations plus détaillées seront fournies à partir de 2025 dans le cadre de mesures spécifiques d'information et de formation.

Légende:

- ⇒ Référence à des ressources supplémentaires (liste à la fin de ce document)
- Caracterista Référence à des effets particulièrement positifs de la révision







3. Modifications spécifiques à la profession

Les compléments spécifiques à la profession concernant les thèmes généraux sont expliqués ci-après.

Thèmes /Aspects	Nouveau; début d'apprentissage dès 2026	Jusqu'à présent; début d'apprentissage jusqu'en 2025 inclus
Compétences opérationnelles spécifiques à la profession	 Principaux nouveaux thèmes (majoritairement dans les compétences opérationnelles à option obligatoire) → Plan de formation Nouveau domaine de CO a (développement d'installations automatisées; CO a.01–a.06) → Plus fort accent sur la technique d'entraînement (CO a.04; b.04 et c.04) → Plus fort accent sur la technique de réglage CO b.06 → Nouvelle CO c.05: surveiller les données des processus dans des installations automatisées et prendre les mesures nécessaires → CO c.06: visualiser la consommation d'énergie d'installations automatisées et optimiser leur efficacité énergétique → CO d.04-d.06: approfondissements des CO des domaines de CO a-c → La formation pour l'obtention de l'autorisation de raccordement selon l'art. 15 OIBT est incluse avec des critères de performance spécifiques. → Deux compétences opérationnelles à option obligatoire doivent être choisies parmi celles proposées. 	Répartition en: Formation de base (obligatoire) Formation complémentaire (facultative) Formation approfondie (choisir 2 ou +)







Etendue de la formation aux différents lieux de formation (sans MP)	 Entreprise: 4 ans avec 3-3-4-4 jours Ecole: modèle 2-2-1-1 avec 2160 périodes Cours interentreprises: 52 jours répartis sur 5 cours couvrant des thèmes issus des CO obligatoires des domaines de CO a-c et un cours parmi 5 CO à option obligatoire. (Orfo) 	 Lieu de formation Entreprise: 4 ans avec 3-3-4-4 jours Lieu de formation Ecole: modèle 2-2-1-1 avec 2160 périodes Lieu de formation Cours interentreprises: 48 jours répartis sur 3 cours issus de la formation de base
Procédure de qualification (PQual)	 La PQual comprend les éléments suivants (Orfo): Examen partiel (1 point d'appréciation comprenant plusieurs tâches), durée totale 7 h (note éliminatoire) TPI (40-80 h) (note éliminatoire) Travail de synthèse (6-8 h) (note éliminatoire) Culture générale Note d'expérience de l'EP et des CIE La PQual est considérée comme réussie si chaque partie assortie d'une note éliminatoire obtient une note individuelle ≥ 4.0 et la note globale (moyenne pondérée) est ≥ 4.0. 	 La PQual comprend les éléments suivants: Examen partiel (3 points d'appréciation durée totale 8 h) (note éliminatoire) TPI (36-120 h) ou TPP (12-16 h) (note éliminatoire) Examen des connaissances professionnelles (4 points d'appréciation d'une heure chacun) (moyenne avec note d'expérience = note éliminatoire) Culture générale La PQual est considérée comme réussie si chaque partie assortie d'une note éliminatoire obtient une note individuelle ≥ 4.0 et la note globale (moyenne pondérée) est ≥ 4.0.







⇒ Ressources supplémentaires

#	Document	Où les trouver
1	Plan de formation	https://futuremem.swiss/fr/documents/plans-de-formation
2	Concept de formation MEM	https://futuremem.swiss/fr/documents/mem-ausbildungskonzept
3	Tous les documents valables pour l'audition	<u>Auditions (admin.ch)</u> > Auditions en cours > Constructeur/trice d'appareils industriels CFC, (fichier ZIP)
4	Tableau récapitulatif orfo	https://futuremem.swiss/assets/inhalt/Downloads/Bildungsverordnungen/ersicht-der-derungen-20240827-FR.pdf
5	Récapitulatif des modifications transversales	Une fois finalisé, ce document sera publié <u>Documents FUTUREMEM</u> .